

MISE EN SERVICE D'UNE ELECTROPOMPE

HYDRAULIQUES	ELECTRIQUES
Les électropompes monophasées sont toujours livrées avec une protection thermique incorporée. Il faut équiper les pompes triphasées d'une protection thermique adaptée au moteur.	Les électropompes monophasées sont toujours livrées avec une protection thermique incorporée. Il faut équiper les pompes triphasées d'une protection thermique adaptée au moteur.
Installer la pompe dans un local fermé et bien ventilé (ou au moins à l'abri du gel et des intempéries) et dans une température ambiante inférieure à 40 °C.	Contrôler la tension du réseau : elle ne doit pas varier de +/- 5 à 8 % de la tension nominale de la pompe.
Le diamètre du tube d'aspiration doit être égal ou supérieur au diamètre de l'orifice d'aspiration de la pompe.	Contrôler le sens de rotation du moteur : le ventilateur doit tourner dans le sens des aiguilles d'une montre (de gauche à droite). Dans le cas d'un moteur triphasé, s'il tourne dans le sens Inverse, il convient d'inverser deux phases d'alimentation électrique dans la boîte à bornes.
Dans le cas d'une pompe de surface en aspiration, il est indispensable de monter un clapet crépine sur la conduite d'aspiration.	Vérifier la qualité et la continuité de la terre depuis l'alimentation électrique jusqu'au moteur.
Avant la première mise en service ou après un arrêt prolongé, s'assurer que l'arbre du moteur n'est pas bloqué ; quel que soit le modèle et la taille de la pompe, il doit tourner librement.	
Pompes non auto-amorçantes : remplir complètement d'eau propre le corps de pompe et la tuyauterie d'aspiration. Mettre la pompe en route et fermer partiellement les vannes et robinets tant que la tuyauterie de refoulement n'est pas pleine d'eau.	
Pompes auto-amorçantes : remplir complètement d'eau propre le corps de pompe. Mettre la pompe en route et fermer partiellement les vannes et robinets tant que la tuyauterie de refoulement n'est pas pleine d'eau.	
Si la pompe risque d'être exposée à une température inférieure à 0 °C, il est nécessaire de protéger la tuyauterie et le corps de pompe contre le gel. Vidanger éventuellement la tuyauterie et le corps de pompe par le bouchon prévu à cet effet.	